

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

No. 0764-CPR-0237 – FR – vs02

1. *Code d'identification unique du produit type:*
Rockpanel Durable 6 mm finition Uni

2. *Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4*
Impression sur la face arrière du panneau.

3. *Usage ou usages prévus:*
Finitions intérieures et extérieures des murs et des plafonds

4. *Fabricant:*
ROCKWOOL B.V.
Industrieweg 15
NL-6045 JG Roermond, Pays-Bas
Tel.: +31 475 353 353

5. *Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V: (modifiés par: OJ L 157, 27.5.2014, p. 76–79):*
Système 1 pour la réaction au feu et système 2+ pour les autres caractéristiques

6. *Document d'évaluation européen:*
EAD 090001-00-0404 for Prefabricated compressed mineral wool boards with organic and inorganic finish and with specified fastening system.

Évaluation technique européenne: ETA-08/0343 du 2025-02-10

Organisme d'évaluation technique: ETA-Danmark A/S
Göteborg Plads 1, DK-2150 Nordhavn, Danemark
Tél.: +45 72 24 59 00
Fax.: +45 72 24 59 04
Internet: www.etadanmark.dk

Organisme notifié: Materialprüfanstalt für das Bauwesen
Nienburger Strasse 3, D-30167 Hannover, Allemagne
Notified Body 0764
Tél.: +49 511 762 3104
Fax.: +49 511 762 4001
Internet: www.mpa-bau.de

et a délivré un: **Certificat de Constance des Performances**
No. 0764 – CPR – 0237 du 2025-02-10

7. Caractéristiques du produit

La surface des panneaux Rockpanel Durable Uni est traitée avec des couches de peinture polymère en émulsion aqueuse d'un côté, dans une gamme de couleurs.

Les caractéristiques physiques de Rockpanel Durable (8 mm) sont indiquées ci-dessous:

Épaisseur nominale	6 mm
Longueur maxi	3050 mm
Largeur maxi	1250 mm
Densité nominale	1050 kg/m ³
Résistance à la flexion	longueur et largeur $f_{05} \geq 27$ N/mm ²
Module d'élasticité	$m(E) \geq 4015$ N/mm ²
Conductivité thermique	0.37 W/(m.K)

La clause 8 contient les performances de Rockpanel Durable (6 mm).

8. Performances déclarées

Tableau 1 – Classification Euroclass de différentes constructions avec des panneaux Rockpanel

Caractéristiques essentielles		Exigences fondamentales applicables aux ouvrages de construction BR2 – Sécurité en cas d'incendie
Spécifications techniques harmonisées		ETA-08/0343 délivré le 2025-02-10 EN 13501-1
Performances		
Méthode de fixation	Ventilé ou non-ventilé	Ossature verticale en bois
Fixation mécanique	Non ventilé. Cavité remplie de laine minérale	B-s1,d0 joint horizontal fermé
	Ventilé avec une bande EPDM sur les chevrons [a]	B-s2,d0 joint horizontal ouvert 6 mm
	Ventilé avec des bandes Rockpanel 6 ou 8 mm sur les chevrons [b]	B-s2,d0 joint horizontal ouvert 6 mm

[a] largeur de la bande EPDM dépassant de 15 mm le chevron en largeur des 2 côtés

[b] largeur de la bande Rockpanel dépassant de 15 mm le chevron en largeur des 2 côtés

Domaine d'application

Le domaine d'application suivant s'applique.

Classification Euroclass

La classification indiquée dans le Tableau 1 est valable pour les conditions suivantes d'utilisation finale:

Montage:

- Fixation mécanique selon la description en Tableau 1, fixation sur l'ossature indiquée ci-dessous

Support:

- Murs en béton, murs maçonnés, structure en bois.

Isolation:

- Constructions ventilées : Les chevrons sont adossés à une isolation en laine minérale de 50 mm minimum ayant une densité de 30-70 kg/m³ conformément à EN 13162 avec un vide entre les panneaux et l'isolation.
- Constructions non-ventilées : Les panneaux sont adossés à une isolation en laine minérale de 40 mm minimum ayant une densité de 30-70 kg/m³ entre les chevrons et de 50 mm minimum ayant une densité de 30-70 kg/m³ derrière les chevrons sans vide ventilé. Ensuite, derrière l'ossature se trouve une isolation en laine minérale d'au moins 50 mm d'une densité de 30 à 70 kg/m³ accordance EN 13162.
- Les résultats sont également valables pour toute épaisseur plus importante de la couche d'isolation en laine minérale de la même densité et d'une classification identique ou meilleure de réaction au feu.
- Le résultat d'essai d'un essai avec une isolation en laine minérale sera valable, sans essai, pour le même type de panneau utilisé sans isolation, si le support choisi conformément à EN 13238 est constitué de panneaux Euroclass A1 ou A2 (p.ex. des panneaux en fibres-ciment).

Ossature:

- Chevrons verticaux en bois tendre sans traitement de retardement du feu, épaisseur de 28 mm minimum.
- Les résultats d'essais sont également valables pour le même type de panneau avec une ossature en aluminium ou acier.

Fixations:

- Les résultats sont également valables avec une densité supérieure des dispositifs de fixation.
- Les résultats d'essais sont également valables pour le même type de panneau fixé par des rivets fabriqués du même matériau que les vis et vice-versa.

Vide:

- La profondeur du vide est de 28 mm minimum.
- Remplis ou non avec un isolant en laine minérale d'une densité nominale de 30-70 kg/m³ conformément à EN 13162.
- Les résultats d'essais sont également valables pour une largeur du vide ventilé plus importante entre l'arrière du panneau et l'isolation.

Joints:

- Les joints verticaux sont adossés à une bande d'EPDM (Celdex EPDM Soft EP-4530) ou de bande Rockpanel conformément à la description en tableau 1 et les joints horizontaux peuvent être ouverts ou d'un profilé aluminium.
- Le résultats d'un essai avec un joint horizontal ouvert est également valable pour le même type de panneau utilisé dans des applications avec des joints horizontaux fermés par des profilés en acier ou aluminium.

La classification est également valable pour les paramètres de produit suivants:

Épaisseur : Nominale 6 mm
Densité: Nominale 1050 kg/m³.

Tableau 2 – Performances - Perméabilité à la vapeur d'eau et perméabilité à l'eau

Caractéristiques essentielles		BR3 – Hygiène, santé et environnement
Caractéristique	Valeurs déclarées	Spécifications techniques harmonisées
Perméabilité à la vapeur d'eau	Durable 6 mm finish Uni S _d < 1.80 m à 23°C et HR 85 % Le concepteur tiendra compte des besoins pertinents de ventilation, de chauffage et d'isolation afin de minimiser la condensation en service	ETA-08/0343 délivré le 2025-02-10 EN ISO 12572 condition d'essais B
Perméabilité à l'eau	Joints compris pour des applications non-ventilées. Absence de performances fixées	ETA-08/0343 délivré le 2025-02-10

Tableau 3 – Performances – Libération de substances dangereuses

Caractéristiques essentielles		BR3 – Hygiène, santé et environnement
Caractéristique	Spécification du produit	Spécifications techniques harmonisées
Influence sur la qualité de l'air et libération de substances dangereuses dans le sol et dans l'eau	Le kit ne contient/libère pas de substances dangereuses spécifiées dans TR 034, datant d'avril 2013*), à l'exception de concentration de Formaldéhyde de 0,0105 mg/m ³ . Formaldéhyde classe E1 Les fibres utilisées ne sont potentiellement pas cancérogènes Aucun biocide n'est utilisé dans les panneaux Rockpanel. Aucun retardateur de flamme n'est utilisé dans les panneaux Cadmium non utilisé dans les panneaux.	ETA-08/0343 délivré le 2025-02-10

*) En plus des clauses spécifiques relatives aux substances dangereuses contenues dans l'Évaluation technique européenne, d'autres exigences peuvent s'appliquer aux produits couverts par son étendue (p.ex. la législation européenne transposée et des lois, des règlements et dispositions administratives nationaux). Afin de correspondre aux dispositions de la Directive des Produits de Construction de l'UE, ces exigences doivent également être respectées lorsqu'elles s'appliquent.

Tableau 4a – Performances – Valeur de calcul de la charge axiale pour la fixation mécanique de panneaux ‘Durable’ de 6 mm. Support : bois massif

Caractéristiques essentielles		BR4 – Sécurité d'utilisation et accessibilité			
Spécifications techniques harmonisées		ETA-08/0343 délivré le 2025-02-10 EN 14592:2008+A1:2012 (E)			
Pour la classe de service 2 (voir « Remarque ») et la classe de durée de charge « instantané » [c] Pour les diamètres des points de fixation voir tableau 5					
Caractéristique	Panneaux 6 mm	Portée en mm [b]		$X_d = X_k / \gamma_M$ en N Milieu / Bord / Angle	Tableau dans ETA
		a fixation	b panneau		
Valeur de calcul de la charge axiale $X_d = X_k / \gamma_M$	Fixation vis [a][e] avec utilisation de joints d'étanchéité	300	400	C18 [d]: 334 / 182 / 111 C24 [d]: 334 / 182 / 111	6-1 [c]
	Fixation vis [a][e] avec utilisation de bandes Rockpanel 6 mm	300	400	C18 [d]: 334 / 182 / 111 C24 [d]: 334 / 182 / 111	6-2 [c]
	Fixation clou standard (32 mm) [e] avec utilisation de joints d'étanchéité	300	480	C18 [d]: 183 / 157 / 132 C24 [d]: 219 / 157 / 132	7.1 [c]
	Fixation clou standard (40 mm) [e] avec utilisation de bandes Rockpanel 6 mm ou 8 mm	300	480	C18 [d]: 183 / 157 / 132 C24 [d]: 219 / 157 / 132	7.2 [c]
[a] avec $\alpha \geq 30^\circ$: α est l'angle entre l'axe de la vis et le sens du grain [b] voir Tableau 5 [c] $k_{mod} = 1,10$ conformément à Tableau 3.1 - « Valeurs de k_{mod} Selon NF EN 1995-1-1:2004+A1:2008; Pour la classe de service 2 [NA à NF EN 1995-1-1:2004+A1:2008 Tableau NA.2 «Utilisations extérieures avec protection du membre contre l'humidification directe »] et « classe de durée de charge »« Instantané » [Tableau NA.1 NA à NF EN 1995-1-1:2004+A1 :2008]		[d] Classe de résistance NF EN 338 [e] Pour la spécification des fixations voir Tableau 8a et 8b Remarque (selon NF EN 1995-1-1:2004+A1:2008 §2.3.1.3 (3P)) : Classe de service 2 se caractérise par une teneur en humidité dans des matériaux correspondant à une température de 20°C et l'humidité relative ambiante ne dépassant les 85 % que pour quelques semaines par an. Dans la classe de service 2 la teneur en humidité moyenne dans la plupart des bois tendres ne dépassera pas 20 %			

Tableau 4b – Performances – Valeur de calcul de la charge axiale pour la fixation mécanique de panneaux ‘Durable’ de 6 mm. Support : bois massif

Caractéristiques essentielles		BR4 – Sécurité d'utilisation et accessibilité			
Spécifications techniques harmonisées		ETA-08/0343 délivré le 2025-02-10 EN 14592:2008+A1:2012 (E)			
Pour la classe de service 3 (voir « Remarque ») et la classe de durée de charge « instantané » [c] Pour les diamètres des points de fixation voir tableau 5					
Caractéristique	Panneaux 6 mm	Portée en mm [b]		$X_d = X_k / \gamma_M$ en N Milieu / Bord / Angle	Tableau dans ETA
		a fixation	b panneau		
Valeur de calcul de la charge axiale $X_d = X_k / \gamma_M$	Fixation vis [a][e] avec utilisation de joints d'étanchéité	300	400	C18 [d]: 334 / 182 / 111 C24 [d]: 334 / 182 / 111	6-1 [c]
	Fixation vis [a][e] avec utilisation de bandes Rockpanel 6 mm	300	400	C18 [d]: 313 / 182 / 111 C24 [d]: 334 / 182 / 111	6-2 [c]
	Fixation clou standard (32 mm) [e] avec utilisation de joints d'étanchéité	300	480	C18 [d]: 150 / 150 / 132 C24 [d]: 179 / 157 / 132	7-1 [c]
	Fixation clou standard (40 mm) [e] avec utilisation de bandes Rockpanel 6 mm ou 8 mm	300	480	C18 [d]: 150 / 150 / 132 C24 [d]: 179 / 157 / 132	7-2 [c]
[a] avec $\alpha \geq 30^\circ$: α est l'angle entre l'axe de la vis et le sens du grain [b] voir Tableau 5 [c] $k_{mod} = 0,90$ conformément à Tableau 3.1 - « Valeurs de k_{mod} Selon NF EN 1995-1-1:2004+A1:2008 ; Pour la classe de service 3 [NA à NF EN 1995-1-1:2004+A1 :2008 Tableau NA.2 «Utilisations extérieures totalement exposées »] et « classe de durée de charge »« Instantané » [Tableau NA.1 NA à NF EN 1995-1-1:2004+A1 :2008]		[d] Classe de résistance EN 338 [e] Pour la spécification des fixations voir Tableau 8a et 8b Remarque (selon NF EN 1995-1-1:2004+A1:2008 §2.3.1.3 (3P)) : Classe de service 3 se caractérise par des conditions climatiques avec des teneurs supérieures en humidité que dans la classe de service 2 (comparez à la Remarque dans le Tableau 4a).			

Tableau 4c – Performances – Valeur de calcul de la charge axiale pour la fixation mécanique de panneaux ‘Durable’ de 6 mm. Support : bois massif

Caractéristiques essentielles		BR4 – Sécurité d'utilisation et accessibilité			
Spécifications techniques harmonisées		ETA-08/0343 délivré le 2025-02-10 EN 14592:2008+A1:2012 (E)			
Pour la classe de service 2 (voir « Remarque ») et la classe de durée de charge « Permanente » [c] Pour les diamètres des trous de fixation voir tableau 5					
Caractéristique	Panneaux 6 mm	Portée en mm [b]		$X_d = X_k / \gamma_M$ en N Milieu / Bord / Angle	Tableau dans ETA
		a fixation	b panneau		
Valeur de calcul de la charge axiale $X_d = X_k / \gamma_M$	Fixation vis [a][e] avec utilisation de joints d'étanchéité	300	400	C18 [d]: 334 / 182 / 111 C24 [d]: 334 / 182 / 111	6-1 [c]
	Fixation vis [a][e] avec utilisation de bandes Rockpanel 6 mm	300	400	C18 [d]: 271 / 182 / 111 C24 [d]: 292 / 182 / 111	6-2 [c]
	Fixation clou standard (32 mm) [e] avec utilisation de joints d'étanchéité	300	480	C18 [d]: 100 / 100 / 100 C24 [d]: 120 / 120 / 120	7-1 [c]
	Fixation clou standard (40 mm) [e] avec utilisation de bandes Rockpanel 6 mm ou 8 mm	300	480	C18 [d]: 125 / 125 / 125 C24 [d]: 150 / 150 / 132	7-2 [c]
[a] avec $\alpha \geq 30^\circ$: α est l'angle entre l'axe de la vis et le sens du grain [b] voir Tableau 5 [c] $k_{mod} = 0,60$ conformément à Tableau 3.1 – "Valeurs de k_{mod} selon NF EN 1995-1-1 :2004+A1:2008; Pour la classe de service 2 [NA à NF EN 1995-1-1:2004+A1:2008 Tableau NA.2 « Utilisations extérieures avec protection du membre contre l'humidification directe »] et « classe de durée de charge » « Permanente » [Tableau NA.1 NA à NF EN 1995-1-1:2004+A1 :2008]		[d] Classe de résistance NF EN 338 [e] Pour la spécification des fixations voir Tableau 8a et 8b Remarque (Selon NF EN 1995-1-1:2004+A1:2008 §2.3.1.3 (3P): Classe de service 2 se caractérise par une teneur en humidité dans des matériaux correspondant à une température de 20°C et l'humidité relative ambiante ne dépassant les 85 % que pour quelques semaines par an. Dans la classe de service 2 la teneur en humidité moyenne dans la plupart des bois tendres ne dépassera pas 20 %.			

Tableau 5 – Performances des fixations mécaniques : diamètres des trous pour des panneaux Durable et des bandes Durable dans des applications de collage

Caractéristiques essentielles		BR4 – Sécurité d'utilisation et accessibilité						
Spécifications techniques harmonisées		ETA-08/0343 délivré le 2025-02-10						
Type de fixation [a]	Distances				Diamètre du trou de fixation			Dimension de panneau en question
	b_{max}	a_{max}	a_1	a_2	Fixe	Coulissant	Oblong	
Vis	400	300	≥ 15	≥ 50	3.2	6.0	3.4 * 6.0	1200 * 3050
Clou	480	300	≥ 15	≥ 50	2.5	3.8	2.8 * 4.0	1200 * 1600 [b]

[a]: pour la spécification des fixations voir les tableaux 8a et 8b.

[b] longueur de panneau en question : 1600 mm ; Pour des panneaux plus longs et dans certaines conditions climatiques, une tension entre l'axe et le trou du panneau peut apparaître

Tableau 6 – Performances des fixations selon les Tableaux 4 et 5 avec les distances du bord, distances maximales et l'installation horizontale des panneaux

Caractéristiques essentielles	BR4 – Sécurité d'utilisation et accessibilité
Spécifications techniques harmonisées	ETA-08/0343 délivré le 2025-02-10 Tableau 5.1 et 5.2
l_b : Longueur du panneau	C: Fixation dans l'angle
b_2 : ± 400 mm	E: Fixation au bord
FP: 'Pointe fixes'	M: Fixation en position intermédiaire
Tous les autres points de fixation sont des points coulissants	

Tableau 7 – Performances de résistance au cisaillement des fixations mécaniques

Caractéristiques essentielles	BR4 – Sécurité d'utilisation et accessibilité		
Spécifications techniques harmonisées	ETA-08/0343 délivré le 2025-02-10		
Caractéristique de résistance au cisaillement des fixations mécaniques. Valeurs moyennes	Fixation	Charge de rupture	Déformation
	Vis	1182 N	8 mm
	Clou	1062 N	12 mm

Tableau 8a – Spécifications des fixations mécaniques – pour bois

Clou annelé – Version standard 2,7/2,9 x 32 et 2,7/2,9 x 40 mm Acier inoxydable conformément à EN 10088 - Numéro de matériau 1.4401 ou 1.4578 Définitions conformément à EN 14592:2008+A1:2012	
d = 2,6 – 2,8 d_2 = 2,8 – 3,0 l clou 32 = 31 – 32,5 l clou 40 = 39 – 40,5 l_2 clou 32 = 24 – 26 l_2 clou 40 = 32 – 34 l_p = $\leq 4,8$ l_g = $l_2 - l_p$ d_h = 5,8 – 6,3 h_t = 0,8 – 1,0	

Tableau 8b – Spécifications des fixations mécaniques – pour bois

Vis Torx 4,5 x 35 mm Acier inoxydable conformément à EN 10088 - Numéro de matériau 1.4401 ou 1.4578 Définitions conformément à EN 14592:2008+A1:2012	
d = 4.3 – 4.6 d_s = 3.3 – 3.4 d_h = 9.6 - 0.4 l = 35 - 1.25 l_g = 26.25 – 28.5	

Tableau 9 – Performances de résistance aux impacts

Caractéristiques essentielles		BR4 – Sécurité d'utilisation et accessibilité	
Spécifications techniques harmonisées		ETA-08/0343 délivré le 2025-02-10	
Corps d'impact		Énergie	Catégorie
Corps dur	Boule d'acier 0.5 kg	3 J	I
Corps mou	Boule 3 kg	10 J	III

Tableau 10 – Performances de stabilité dimensionnelle

Caractéristiques essentielles		BR4 – Sécurité d'utilisation et accessibilité	
Spécifications techniques harmonisées		ETA-08/0343 délivré le 2025-02-10	
		Longueur	Largeur
Changement dimensionnel cumulé [a]		0.085 %	0.084 %
Coefficient d'expansion thermique $10^{-6} K^{-1}$		10.5	10.5
Coefficient d'expansion d'humidité HR 42% différence après 4 jours [mm/m]		0.288	0.317

[a] Par conséquent, la largeur de joint minimale doit être 3 mm, 5 mm de préférence

Tableau 11 – Résistance aux cycles hygrothermiques et à l'exposition à l'arc au xénon

Caractéristiques essentielles		Aspects de durabilité et de résistance à l'usure	
Spécifications techniques harmonisées		ETA-08/0343 délivré le 2025-02-10	
Résistance aux cycles hygrothermiques		Performances	
		Admise	
Résistance à l'exposition à l'érosion artificielle à l'arc au xénon pendant 5000 heures	Finition 'Uni'	ISO 105 A02: 3-4 ou mieux	
EOTA TR010 classe climatique S (Rapport technique 010)			

9. Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par

ROCKWOOL B.V.
 W.J.E. Dumoulin
 Technical Director Operations
 DE-NL

À: Roermond,
 Nederland

le: 24-02-2025

DP conformément au Règlement délégué (UE) N° 574/2014 du 21 février 2014 modifiant l'Annexe III du Règlement (UE) N° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil relative au modèle à utiliser pour l'établissement d'une déclaration des performances concernant un produit de construction, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32014R0574> OJ L 159, 28.5.2014, p. 41–46